

KEEP IT CLEAN

GLYPHOSATE PRÉRÉCOLTE



GUIDE DE PRÉPARATION DES CÉRÉALES

LE GLYPHOSATE EST UN PRODUIT QUI SUSCITE DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES CULTURES CÉRÉALIÈRES.

Lorsque son utilisation est autorisée, le glyphosate prérécolte ne doit être appliqué pour lutter contre les mauvaises herbes que lorsque l'humidité du grain est **inférieure à 30 % dans la zone du champs la moins mature**. Une application prématurée peut laisser des résidus de produit inacceptables sur les céréales et mettre en péril leur commercialisation.

CÉRÉALES - Soyez infromé

! Certains clients ont des limitations contractuelles sur l'application du glyphosate prérécolte. Parlez à vos acheteurs de grains des produits de protection des cultures que vous avez l'intention d'utiliser et confirmez que ces produits ne causeront aucun problème pour vos clients nationaux ou internationaux.



BLÉ

- À moins de 30 % d'humidité, le grain est ferme et une trace d'ongle demeure visible sur celui-ci (stade pâteux dur).
- Récolte recommandée de 7 à 14 jours après l'application.

ORGE

- À moins de 30 % d'humidité, le grain est ferme et une trace d'ongle demeure visible sur celui-ci (stade pâteux dur).
- Récolte recommandée de 7 à 14 jours après l'application.

ORGE DE BRASSERIE – Ne pas utiliser

- ✘ L'orge de brasserie NE SERA PAS acceptée si elle est traitée avec du glyphosate prérécolte.

Voir au verso un exemple concret d'avoine et de plus amples renseignements sur la gestion de l'application de glyphosate prérécolte sur les cultures céréalières.



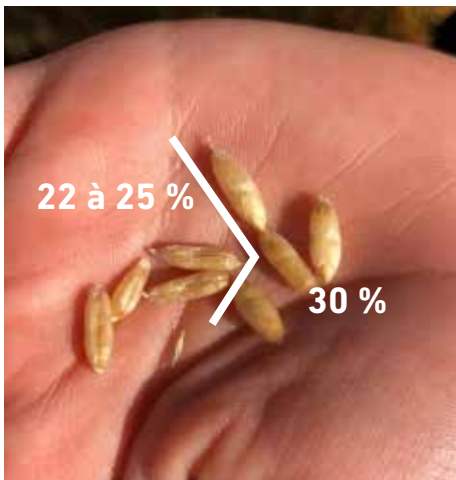
Ce guide peut être téléchargé au keepitclean.ca/cereals/staging-guide





Gestion de l'application du glyphosate prérécolte :

- Le glyphosate est un produit approuvé pour la lutte contre les mauvaises herbes prérécolte et ne doit pas être utilisé comme déshydratant.
- Pour éviter des résidus inacceptables sur les grains, il faut toujours suivre l'étiquette du produit en ce qui concerne la dose d'application, la période d'application et le délai de non-traitement prérécolte (DNTP).
- Ne jamais récolter plus tôt que ce qui est recommandé. Cela peut augmenter le risque d'excès de résidus de glyphosate sur les grains récoltés.
- Lors de l'utilisation de glyphosate pour le contrôle des mauvaises herbes prérécolte dans un mélange en cuve avec d'autres produits, comme le saflufenacil (p. ex. Kixor®, Heat™), les produits doivent toujours être appliqués lorsque **l'humidité des grains est inférieure à 30 % dans la zone la moins mature du champ**; il faut également **suivre le DNTP du produit le plus restrictif**.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur la gestion de l'application de glyphosate prérécolte, consultez le site keepitclean.ca/glyphosate.



AVOINE

! L'avoine POURRAIT être refusée si elle est traitée au glyphosate prérécolte - vérifiez auprès de votre acheteur de grains avant l'application.

- À moins de 30 % d'humidité, le grain est ferme et une trace d'ongle demeure visible sur celui-ci (stade pâteux dur).
- Récolte recommandée de 7 à 14 jours après l'application.

Voir le recto pour de plus amples renseignements sur la préparation du blé et de l'orge.



Les pratiques agricoles, comme la gestion de l'application de glyphosate prérécolte, contribuent à protéger la réputation du Canada en tant que fournisseur de confiance de blé, d'orge et d'avoine de haute qualité. Pour connaître d'autres moyens de préparer votre récolte pour la commercialisation, consultez le site keepitclean.ca.

Ce guide peut aussi être téléchargé au keepitclean.ca/cereals/staging-guide

